

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Rejeté

N° CF1135

AMENDEMENT

présenté par
M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 49

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	50 000 000
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
Écologie – mise en extinction du plan de relance	0	0
Fonds territorial climat	0	0
TOTAUX	0	50 000 000
SOLDE	-50 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans une logique de bonne gestion des deniers publics, le groupe Rassemblement National propose des économies de 50 millions d'euros, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, sur l'action 07 « Pilotage, support, audit et évaluations » du programme 217 – Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables. Cette action regroupe les moyens transversaux de fonctionnement, de pilotage et d'évaluation du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Elle finance notamment les fonctions de pilotage stratégique, les moyens immobiliers, ainsi que la conduite d'actions nationales et internationales en faveur du développement durable.

Dans un contexte de maîtrise accrue de la dépense publique et de recherche d'efficience dans la conduite des politiques environnementales, il est proposé de réduire les crédits de cette action de 50 millions d'euros. Cette baisse répond à l'objectif gouvernemental de recentrer les moyens sur les politiques ayant un impact environnemental direct et mesurable, tout en réduisant les coûts de structure et les dépenses transversales.